

## Conditions d'inscription

L'accueil des centres de loisirs a lieu le mercredi après-midi, dans la limite des places disponibles.

Une visite au salon du livre, oui, mais pour quoi faire ?

- Pour mener à bien un projet-lecture.
- Pour rencontrer l'auteur ou l'illustrateur découvert au centre de loisirs.
- Pour voir un spectacle, une exposition.
- Pour participer, en petit groupe, aux ateliers réservés.
- Pour voir de près, toucher, lire, dans une immense librairie, le meilleur de la littérature de jeunesse.
- Pour faire des rencontres et des découvertes enrichissantes qui aiguisent l'appétit de lire...
- Pour participer au jeu de piste ou à une autre animation, proposée au hasard des stands.

## Préparer une rencontre

- Par respect pour l'intervenant et dans l'intérêt des enfants, **toute animation demande une préparation**. Si l'animateur souhaite contacter l'intervenant atelier en amont de la rencontre, s'adresser à la Fête du Livre pour obtenir les coordonnées.
- **La présence de l'animateur est indispensable** aux côtés des enfants pendant la durée de l'animation.

## Où ont lieu les animations ?

À St Paul Trois Châteaux, au salon du livre (gymnase Plein Soleil) et dans d'autres salles à proximité du salon.

## Comment s'inscrire?

Après avoir accepté les termes des conditions d'inscription, vous allez avoir accès au formulaire d'inscription.

Choisissez soigneusement l'intervention qui vous intéresse pour votre groupe.

**Les inscriptions sont recevables jusqu'au 7 décembre 2019.**

Toute inscription engagée sera facturée. Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte en cas de désistement.

## Participation financière

	Drôme	Autre département
Atelier	3,40 € par enfant	4 € par enfant
Spectacle	4,50 € par enfant	5 € par enfant